

**UN PROJET ÉCONOMIQUE,  
SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL**

# Charte Forestière de Territoire du Sud-Périgord

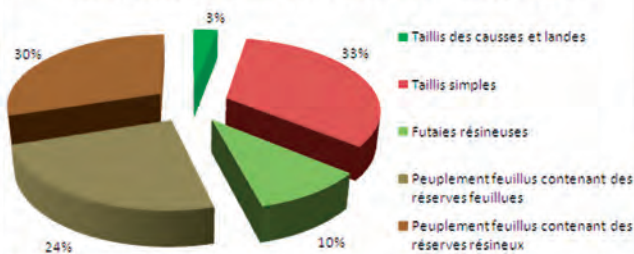
*La valorisation  
de notre  
patrimoine  
naturel pour  
une gestion  
durable de  
notre forêt*

Cette charte est l'aboutissement  
d'un travail collectif  
entre tous les acteurs du développement  
de notre territoire :

- Propriétaires et gestionnaires de la forêt
- Organisations professionnelles
- Collectivités
- Associations



Répartition des peuplements forestiers sur le territoire de la charte



Source CRPF

## Présentation en quelques chiffres :

2 Pays : Pays du Grand Bergeracois  
Pays du Périgord Noir

32 communes

60% du territoire en forêt (soit 31220 ha)

Une forêt morcelée et privée à 99%



## Les contacts



### ANIMATRICE PAYS DU GRAND BERGERACOIS:

*Pascale Queille* : 05 53 63 57 10  
pqueille@orange.fr  
Communauté de Communes de Cadouin



### ANIMATRICE PAYS DU PÉRIGORD NOIR

*Bernadette Boisvert* : 05 53 28 60 80  
Bernadette.boisvert@dordogne.chambagri.fr  
Chambre d'Agriculture de Sarlat



### TECHNICIEN FORESTIER

*Frédéric Ledun* : 05 53 57 83 17  
f.ledun@crpfaquitaine.fr  
CRPF Dordogne

## Les partenaires

### PARTENAIRES FINANCIERS :



### PARTENAIRES TECHNIQUES :

**SARL Marès**

24550 LOUBÉJAC

**Interbois Périgord**

23, rue du Président Wilson

24016 PÉRIGUEUX

Imprimé sur papier recyclé

## Qu'est-ce qu'une Charte Forestière de Territoire ?

Les chartes forestières sont issues de la loi d'orientation forestière de 2001 dont la circulaire du 15/02/01 mentionne de :

- Garantir la satisfaction de demandes environnementales ou sociales particulières concernant la gestion des forêts et des espaces naturels qui leur sont connexes
- Contribuer à l'emploi et à l'aménagement rural, notamment par le renforcement des liens entre les agglomérations et les massifs forestiers
- Favoriser le regroupement technique et économique des propriétaires forestiers
- Renforcer la compétitivité de la filière de production, de récolte, de transformation et de valorisation des produits forestiers

### La Charte Forestière de Territoire du Sud-Périgord

La charte a été initiée par les élus locaux et relayée par les Pays du Périgord Noir et du Grand Bergeracois. Elle est issue d'une démarche de concertation entre l'ensemble des acteurs impliqués dans le domaine forestier.

### Les étapes

- 1 - 2006 : Rédaction du plan d'action et fiches-actions
- 2 - 2006 : Diagnostic de territoire, concertation avec l'ensemble des acteurs
- 3 - Avril 2007 : Validation de la Charte Forestière de Territoire
- 4 - A partir de 2008 : mise en application

La liste des propositions issues de la charte forestière n'est pas exhaustive. Toutes les communes des Communautés de Communes concernées par la charte forestière peuvent bénéficier des actions, même si elles ne font pas partie de celle-ci.

Les animatrices sont à l'écoute de vos propositions, de vos projets et de vos questions.



### Les principaux enjeux

- Maintenir et développer la filière économique bois local
- Permettre une meilleure connaissance de la forêt par l'ensemble de ses usagers par le biais d'informations, de sensibilisations et de formations
- Maintenir des équilibres environnementaux, paysagers et sylvocynégétique

### Les particularités

Le taillis de châtaigniers est très présent, il est plutôt de meilleure qualité que dans le reste du département. La forêt est installée sur des placages acides qui recouvrent les plateaux calcaires. On peut noter la présence de pins maritimes de haute qualité mélangés au taillis.

## LES ACTIONS

### TOURISME

- Appliquer un code de bonnes pratiques d'utilisation des chemins forestiers
- Créer des animations, des activités de loisir en lien avec la forêt
- Former les animateurs et personnes au contact du public sur le milieu forestier
- Utiliser l'image des ressources naturelles locales (cèpes, châtaignes) et le paysage pour renforcer l'attractivité du territoire



### ÉCONOMIE

- Relancer une dynamique de gestion sylvicole de la forêt
- Développer le schéma de desserte forestière
- Limiter le morcellement
- Identifier les Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF) et trouver des réponses à leurs besoins
- Accompagner les entreprises locales dans leurs démarches
- Développer l'utilisation du bois énergie et améliorer la connaissance de cette filière
- Promouvoir l'usage des bois locaux dans la construction
- Evaluer l'importance du dépérissement des peuplements de châtaigniers



### ENVIRONNEMENT

- Mieux identifier et protéger les milieux remarquables
- Maintenir les paysages ouverts
- Mieux gérer les populations de grands gibiers
- Informer les usagers et amateurs de la forêt sur :
  - les milieux forestiers
  - les pratiques forestières

